

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XXV

Québec, 12 octobre 1912

No 10

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 145. — Les Quarante-Heures de la semaine, 145. — Le Congrès eucharistique de Vienne, 146. — Notes diocésaines, 146. — Chant liturgique, 147. — L'intolérance religieuse en Russie, 152. — Faut-il réformer le calendrier, 155. — Bibliographie, 158.

## Calendrier

13	DIM.	b	<b>XX</b> apr. Pent. et III Oct. Maternité de la B. V. M., <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de
14	Lundi	r	S. Calixte I, pape et martyr. [S. Edouard (II Vêp.)]
15	Mardi	b	Ste Thérèse, vierge.
16	Mercre.	b	S. Gérard Majella, confesseur.
17	Jendi	b	B. Marguerite-Marie Alacoque, vierge.
18	Vend.	r	<b>S. Luc</b> , évangéliste, 2 <i>cl.</i>
19	Sam.	b	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.

## Les Quarante-Heures de la semaine

14 octobre, Saint-Lambert. — 15, Saint-Lazare. — 16, Saint-Alban ; Saint-Agapit. — 17, Saint-Malachie. — 18, Saint-Bernard.

### Le Congrès eucharistique de Vienne

— o —

Catholiques, nous avons lu avec une grande joie et une profonde émotion les splendeurs du Congrès eucharistique. Notre-Seigneur a été fêté aussi dignement que le peuvent les pauvres humains.

Le vieil empereur d'Autriche a donné une magnifique leçon de foi à l'univers chrétien. Il s'est agenouillé devant l'Hostie Sainte ; il l'a suivie, dans l'éclat de sa majesté, non pas pour l'éclipser, mais pour lui rendre hommage, pour signifier au monde qu'un souverain puissant n'est toujours qu'une créature de Dieu.

François-Joseph a tenu aussi à manifester publiquement, par les honneurs rendus au cardinal-légitime, qu'il était le fils soumis du Pape. Il a rétabli la hiérarchie naturelle, voulue par le Créateur : le spirituel avant le temporel, le Vicaire du Christ pour toute la terre avant les chefs de peuples, qui ne sont que des lieutenants de Dieu, même quand ils remplissent tous leurs devoirs.

C'est beau ! c'est grand ! Notre-Très-Saint-Père Pie X doit être content, et Celui qu'Il représente sur la terre bénira le vieux souverain qui se prépare le ciel sans négliger le bonheur de ses peuples.

( *L'Univers.* )

### Notes diocésaines

— o —

Dimanche, 6 octobre, S. G. Monseigneur l'Archevêque, accompagné par M. l'abbé Sauvageau, missionnaire diocésain, a donné la Confirmation à un certain nombre d'enfants dans l'église de Sainte-Foy.

Le même jour, à Saint-Basile, S. G. Monseigneur l'Auxiliaire a fait la bénédiction d'un couvent, où enseignent les Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours, de Saint-Damien. M. l'abbé Raymond, maître des Cérémonies, accompagnait Sa Grandeur.

Au cours de cette semaine, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu à Saint-Ferdinand d'Halifax.

— — —

Le jeudi, 3 octobre, S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, était en visite à l'Archevêché.

Demain, à Saint-Roch de Québec, auront lieu les fêtes de la bénédiction et de l'inauguration du monument en bronze élevé, vis-à-vis la façade de l'église, en l'honneur du Sacré-Cœur. Ce sera assurément l'une des plus belles fêtes paroissiales que l'on ait vues de longtemps.

Le 6 octobre, fête du Saint-Rosaire, avait lieu chez les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, au Séminaire, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidée par M. l'abbé Am. Gosselin, supérieur du Séminaire. Il était assisté de M. l'abbé J. Gignac, aumônier de la communauté, et de M. l'abbé Cyr. Gagnon, du Séminaire.

Le R. P. Th. Couet, dominicain, du couvent de Québec, a donné le sermon de circonstance.

Ont revêtu le *saint habit*: Mlles Anésie Hardy, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr François d'Assise; Marie-Anne Nadeau, de Sainte-Julie de Somerset, en religion Sr Gérard-Majella; Alice Bégin, de Saint-David (Lévis), en religion Sr Raymond de Capoue.

Ont fait profession des *vœux temporaires*: Mlles Célia Rhéaume, de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, en religion Sr Jeanne d'Arc; Marcelline Rhéaume, de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, en religion Sr Jeanne de Chantal.

Les parents des nouvelles élues et les amis de leurs familles sont venus nombreux assister à cette touchante cérémonie.

---

### Chant liturgique

— o —

#### *Introduction pratique au chant grégorien*

##### *1<sup>er</sup> article*

Mon but, dans cette nouvelle série d'articles, est de faciliter, autant qu'il me sera possible, l'introduction du chant grégorien dans tous nos offices liturgiques.

Pour atteindre ce but tant désiré par Notre-S.-Père le Pape

Pie X, je ferai connaître l'expérience de ceux qui en font déjà usage.

Ce n'est plus un secret pour personne, maintenant : il nous faudra bientôt abandonner notre édition de Québec pour nous procurer l'édition vaticane, qui vient d'être annoncée dans la *Revue du Chant grégorien* comme devant paraître l'automne prochain (cet automne-ci ?).

A la dernière retraite ecclésiastique, Mgr l'Archevêque, après avoir exhorté ses prêtres à faire tout leur possible pour améliorer les chants de l'église, a déclaré que bientôt on adoptera le chant de Solesmes.

Il faut donc de toute nécessité nous préparer en conséquence. Car, comme je l'ai déjà déclaré dans un article précédent, pour rendre bien l'édition Vaticane avec le rythme grégorien, il faut absolument une préparation.

Loin de moi, de vouloir faire croire aux chœurs que ce nouveau chant, comme on l'appelle, est très difficile, trop difficile.

Loin de moi, aussi, la manie de quelques-uns qui semblent avoir réellement à tâche de le rendre difficile par leurs multiples règles d'exécution et leurs discussions interminables sur des points tout à fait secondaires.

Le simple bon sens ne nous dit-il pas qu'un chant naturel doit être rendu naturellement ? Or le chant grégorien se rend selon le rythme libre, le rythme oratoire.

A quoi bon vouloir charger l'esprit du chanteur, surtout du novice, d'une foule de règles qui ne font qu'entraver ses efforts et lui ôter pour ainsi dire toute initiative ? Comment le chant fait dans ces conditions précaires peut-il être naturel ?

Sans doute, il y a à corriger les défauts de la nature, en y ajoutant le goût esthétique et artistique ; cependant, n'oublions pas que l'art véritable repose sur la nature, et que ce serait faire fausse route que de mépriser le naturel pour s'attacher à des règles de pure convention ou à des opinions arbitraires.

Donc, pas de frayeur : le chant grégorien est relativement facile ; il demande, comme toute chose d'ailleurs, de la bonne volonté et de la persévérance dans celui qui veut l'apprendre ; et le succès vient toujours couronner ses efforts.

D'ailleurs, ce que d'autres ont pu faire assez facilement, pourquoi ne le pourrions-nous pas également ?

Nombre de communautés religieuses en France, en Belgique, en Italie et même au Canada, ont adopté ce chant avec grand succès. Je pourrais en nommer plusieurs que je connais bien.

Un grégorianiste m'a dit, il y a déjà quatre ans, qu'une paroisse en France possède un chœur de choix composé de paysans qui rendent admirablement le grégorien le plus pur. Cependant c'est leur euré qui, après l'avoir étudié lui-même, l'a enseigné à ses chantres et si bien qu'il en a été félicité par le Pape lui-même. Remarquons cependant que ces chantres n'étaient pas instruits. Ce qu'on admire, paraît-il, dans leur chant, c'est le naturel simple, sans artifice ni ostentation. Cet exemple montre donc que non seulement les communautés religieuses, les séminaires, collèges, écoles de toutes sortes, mais encore nombre de paroisses pourraient facilement apprendre le chant grégorien et le rendre d'une manière tout à fait convenable, sinon artistique.

Mais, comme je viens de le dire, il y faut de la bonne volonté et de la persévérance.

Comment donc nous y prendre pour entrer sûrement dans cette réforme du chant grégorien et du chant religieux en général ?

D'abord, comme je le disais dans un article précédent, il faudrait pour un temps laisser de côté toute musique, et mettre toute notre application à l'étude du plain-chant ; autrement il faudrait consacrer trop de temps à ces deux études réunies et, de plus, il y aurait danger de négliger le plain-chant pour se livrer à la musique.

Faisons donc le sacrifice de la musique, disons pendant une année, et employons tout notre temps disponible à l'étude et à la pratique du plain-chant.

L'année prochaine, nous serons en état, dans les principales églises au moins, de consacrer à l'étude de la musique classique assez de temps pour en faire aux principales fêtes de l'année, sans négliger cependant le chant grégorien.

Comment faut-il commencer ?

Il faut commencer par apprendre à lire le latin aussi bien que possible : Rien articuler, bien accentuer, bien assembler les

syllabes, donner à chaque mot ses propres syllabes, bien former les membres de phrases et les phrases, etc.

Ensuite, il faut apprendre les notes : celui, qui se contente de chanter par cœur, à l'oreille, ou guidé par l'orgue ou l'harmonium, celui-là ne fera jamais un bon chantre, quelque belle voix qu'il puisse avoir. Il faut donc, je le répète, que le chantre apprenne ses notes, et les sache assez bien pour apprendre seul tout ce qu'il doit chanter et le rendre sans crainte, sans chercher sa note et sans le secours de personne.

Il est impossible, en effet, de bien rythmer le chant grégorien si le chantre est obligé de chercher sa note. Il doit pouvoir prévoir continuellement au moins huit à dix notes ; ainsi les yeux saisissant d'avance les mots et les notes, l'esprit comprend à mesure la manière de rythmer, et se tient prêt en conséquence.

Grand travail, me direz-vous peut-être. Oui, sans doute, je sais que peu de personnes lisent bien le latin, et le nombre de ceux qui savent la note est encore moindre. On s'est trop accoutumé à chanter par cœur sans s'occuper des mots ; l'orgue en cette matière nous a rendu un très mauvais service ; c'est depuis qu'il y a des « musiques » dans toutes les paroisses que les chantres ne savent plus la note. Ils se fient à l'orgue.

J'espère qu'il y a encore des exceptions ; mais je sais aussi que de grandes paroisses n'ont plus de chantres qui connaissent la note. Cependant ces paroisses possèdent un grand chœur organisé — dont pas un seul membre ne connaît le plain-chant!

On parle aussi de *chant populaire* à introduire dans certaines églises. C'est bien là ce qu'il y aurait de mieux et de plus conforme à l'esprit de l'Eglise. Mais n'allons pas trop vite. Avant de faire chanter le peuple à l'église, il faut commencer par lui apprendre à chanter ; des choses de cette nature ne s'improvisent pas. Il ne faut pas, comme certains semblent faire, être sous l'impression que le chant populaire est synonyme de chant de peu de valeur, qui ne demande aucune étude et qui peut être improvisé par le premier venu. Bien au contraire, le chant populaire, pour être digne du lieu saint, demande une longue préparation, une préparation de longue main. En voulant aller trop vite en besogne, on

court, risque de tout gâter. Commençons par le commencement ; avant de faire chanter la foule, instruisons-la.

Je suis donc persuadé que le temps n'est pas arrivé d'introduire le chant populaire. On pourrait tout au plus, pour le présent, exercer le peuple à chanter les répons au Célébrant, v. g. *Amen, Et cum spiritu tuo, Et salutare tuum da nobi Et clamor meus ad te veniat, Habemus ad Dominum, Dignum et justum est, Sed libera nos a malo.*

Le peuple peut très bien apprendre par cœur tous ces répons et les chanter bien, mais seulement après plusieurs exercices. Le curé ou le vicaire qui exercera les gens aura soin de les faire chanter *juste, avec ensemble, avec tout l'entrain possible*. Sans doute, une masse de voix semblable ne peut se mouvoir aussi lestement qu'un chœur peu nombreux ; cependant il faut tenir fermement à leur faire élever la langue, autrement ce chant devient insipide. Donc, j'admets que pour ces répons le chant populaire est possible dès maintenant, à condition qu'on fasse d'abord des exercices. Plusieurs paroisses, sans aucun doute, pourraient l'entreprendre immédiatement. Quant à aller plus loin v. g. chanter l'Ordinaire de la messe, les psaumes, etc., ce serait prématuré que de l'entreprendre immédiatement, pour la bonne raison qu'on n'y est pas encore préparé. Il m'a été donné d'entendre dans une église la messe du sixième ton chantée par le peuple : je vous avoue que ce n'était pas un succès, à cause surtout de l'extrême langueur. Il faudrait un chef placé devant le peuple qui saurait, au moyen d'une baguette, imprimer le mouvement à la masse des voix. A propos de chef, il ne faut pas oublier que le plain-chant ne doit pas être conduit comme la musique ; le maître de chapelle ou chef doit savoir que la conduite du chant grégorien ne demande aucun *mouvement saccadé* : tout doit être arrondi, l'accent ne doit pas être frappé mais levé avec vigueur ; car si le chef fait des mouvements saccadés, le rythme grégorien est brisé, et alors le chant devient sans rythme et perd presque toute sa valeur. — Je me propose de donner plus de détails dans un article spécial sur le chant populaire.

Si nous voulons introduire sans trop de difficulté, et avec succès, le chant grégorien dans tous nos offices liturgiques, il nous

faut, je le répète, commencer par le commencement. Une œuvre, pour être normale, doit commencer dans de petites proportions, puis grandir peu à peu. Commençons par réunir quelques voix : il sera facile de les bien former, de les rendre aptes à chanter même d'une manière irréprochable ; la foule entendant ce beau chant formera son goût et son oreille, ce qui sera déjà une bonne préparation au chant populaire. Le groupe de voix pourra être augmenté chaque année jusqu'à ce que le chœur devienne assez nombreux pour le service de l'église.

On aura soin de faire en sorte que, chaque semaine, tout le chœur se réunisse pour bien préparer la messe et les vêpres du dimanche suivant ou de la fête d'obligation.

On comprend qu'un chœur, qui apporterait ainsi une préparation soignée pour chaque office qu'il aurait à chanter, deviendrait en peu de temps très habile et très instruit.

Sans doute, dans les premières semaines, un seul exercice ne pourrait suffire, il en faudrait au moins deux ou trois ; cependant une fois le courant établi, un seul chaque semaine pourra suffire.

Qu'on se mette donc à l'œuvre dans chaque paroisse avec courage et bonne volonté, et je suis sûr que, après trois ou quatre mois d'exercices fréquents et bien conduits, chaque chœur sera en état de bien rendre le chant grégorien, au moins le chant syllabique.

Quant au chant orné ou neumatique, tels que Graduel, Traits, Alleluia, Offertoire, etc., il faudra toujours pour le rendre bien s'en tenir à un petit chœur de quelques voix seulement.

Dans mon prochain article, je donnerai en détail la manière d'introduire sûrement et rapidement le chant grégorien, de manière à pouvoir le rendre populaire en peu de temps.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

\*\*\*\*

### L'Intolérance religieuse en Russie

(D'une correspondance romaine.)

— o —

Le gouvernement russe s'acharne à ruiner les dernières espérances des amis de la Russie.



On avait pu croire un moment que le gouvernement de Nicolas II abandonnait les us et coutumes d'un autre âge et entraît pour tout de bon dans les voies de la civilisation européenne.

C'est à ce titre qu'on avait salué avec joie l'ukase du 17 avril 1905, comme un édit de liberté religieuse, mettant fin à des procédés d'une mentalité toute tartare.

Il faut déchanter. Les prévisions que M. Anatole Leroy-Beaulieu exposait dans la *Revue des Deux Mondes*, il y a deux ans, se réalisent de plus en plus : pour les catholiques, l'édit de tolérance est devenu lettre morte.

L'intolérance reprend peu à peu ce qu'elle avait été forcée de concéder.

Aujourd'hui, il est interdit aux militaires de se convertir au catholicisme ; même interdiction à tout sujet russe qui n'a pas 21 ans, alors que la loi permet le mariage à 18 ans ; enfin, à tout âge, il faut désormais, pour passer au catholicisme, l'autorisation des pouvoirs publics, et on comprend quel obstacle insurmontable représente cette formalité dans la plupart des cas.

Mgr Cieplah doit interrompre sa visite pastorale au milieu de populations qui n'avaient pas vu d'évêque depuis quarante ans. Un prêtre, l'abbé Sajboroski, est condamné à trois semaines de réclusion parce qu'il a publié un opuscule contre les mariavites — ces hérétiques aux erreurs si grossièrement ridicules que leur progrès est une énigme pour l'esprit humain et une honte pour le gouvernement osant les maintenir.

Les catholiques ne peuvent se construire de chapelles, ni même les réparer, lorsqu'on ne vient pas, comme à Opole, leur enlever, en dépit de tout droit, leurs propres églises.

La tyrannie la plus récente est celle du Saint-Synode aux consistoires orthodoxes, sur les mariages mixtes.

Désormais, les conjoints ne seront plus libres de choisir le prêtre catholique pour la bénédiction nuptiale, ni d'élever leurs enfants dans la religion qui leur convient. Le Saint-Synode remet en pleine vigueur une circulaire des plus beaux temps de persécution : les publications doivent se faire dans l'église orthodoxe ; le certificat de mariage que délivre le prêtre catho-

lique n'a plus aucune valeur, c'est l'officier de police qui doit délivrer la permission de contracter mariage. Enfin, et surtout, les époux doivent formellement s'engager à faire baptiser et élever leurs enfants dans la religion orthodoxe.

Les journaux ont eu raison d'appeler ce nouveau décret :  
« La fin de l'édit de tolérance. »

\* \* \*

Les mesures de sectarisme iront-elles jusqu'à briser les relations diplomatiques qui existent encore entre la Russie et le Saint-Siège ?

On peut le craindre. On devine ce que peuvent être aujourd'hui ces relations : le représentant de la Russie ne remplit plus guère d'autre rôle que celui d'aviser la Secrétairerie d'Etat pontificale des mesures de persécution prises successivement contre les catholiques russes.

Les orthodoxes fanatiques prétendent qu'ils doivent ainsi se défendre contre la propagande des catholiques russes. Depuis un certain temps, il y a un mouvement de conversion parmi les Russes. Les directions du Saint-Siège, inaugurées sous le règne de Léon XIII, veillent à ce que ces convertis puissent, en passant au catholicisme, conserver, aussi pleinement que possible, leur langue et leur rite slaves.

Autrefois, un Russe qui se faisait catholique prenait le rite latin, et, ainsi, aux yeux de ses compatriotes, abandonnait, en même temps que l'orthodoxie, la nationalité russe pour devenir Polonais. Et on sait ce que veut dire Polonais pour les Russes.

Aujourd'hui, les Russes catholiques peuvent éviter les moindres apparences du polonisme. Et le nationalisme russe n'a plus l'ombre d'un prétexte pour s'opposer à une conversion comme à une trahison vis-à-vis de la patrie et de la race. Le mouvement de conversion est facilité par les sages dispositions du Saint-Siège, conformes à sa tradition de mettre la religion au-dessus des contingences d'ordre secondaire.

Il faut souhaiter que le gouvernement russe le comprenne et redonne aux populations, surtout aux uniates, cette tolérance que l'empereur a solennellement promise dans son ukase de 1905.

Au Vatican, on en conserve encore l'espoir. Fidèle à l'esprit

du Christ qui conseilla de ne pas écraser la mère qui fume encore, le Pape poussera aussi loin qu'il le pourra la patience vis-à-vis de procédés aussi douloureux. Ce n'est pas le Saint-Siège qui prend d'ordinaire l'initiative des ruptures diplomatiques. On se rappelle quelle fut sa longanimité envers la France. Et la rupture retombe de tout son poids sur Combes, qui en fut le seul auteur.

Mais l'exemple de la France le prouve aussi : la rupture est funeste aux États qui la consomment et ne fait que les plonger davantage dans l'incohérence et le chaos.

---

### Faut-il réformer le calendrier ?

---

On parle beaucoup ces temps-ci de réformer le calendrier, et différents Congrès, prenant la chose au sérieux, ont lancé à ce sujet les notions les plus invraisemblables.

Jusqu'à quel point les catholiques peuvent-ils adhérer à ces vues nouvelles et patronner ces réformes ?

Telles sont les questions que me posent un grand nombre de lecteurs. Je leur répondrai aussi clairement que possible dans ces colonnes.

Les réformes proposées visent deux points bien distincts :

1° La fixation de la date de Pâques ;

2° La distribution régulière des semaines dans l'année.

D'après le Concile de Nicée, la fête de Pâques doit être célébrée par les catholiques le dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars. Conformément aux traditions, Pâques arrive donc toujours après l'équinoxe de printemps et au cours d'une pleine lune. Mais la lune qui règle le comput ecclésiastique n'étant pas astronomique, il s'ensuit que parfois la tradition n'est pas respectée et que Pâques tombe ou trop tôt ou trop tard.

En tout cas, si l'on tient compte de toutes les circonstances, il est facile de voir que les fêtes de Pâques s'échelonnent, suivant les années, entre le 22 mars et le 25 avril.

Il y aurait donc grand avantage, disent les réformistes, à fixer autant que possible la fête de Pâques une fois pour toutes, par exemple, le premier dimanche d'avril.

De cette façon on tiendrait toujours compte au moins d'une partie de l'ancienne règle, puisque l'équinoxe de printemps tombe le 20 ou le 21 mars.

Par l'intermédiaire du directeur de l'Observatoire du Vatican, j'ai fait demander autrefois au Pape Léon XIII ce qu'il pensait d'un tel projet. La réponse a été très nette : nous pourrions accepter la nouvelle règle à condition toutefois que le Synode de l'Eglise russe voulût bien profiter de l'occasion pour mettre son calendrier en accord avec le nôtre.

Mais, depuis, les réformistes ont affirmé de nouvelles prétentions, et la question s'est compliquée outre mesure.

Rien n'est parfait sur la terre. La réforme du jour de la fête pascalle, telle que nous l'avons indiquée, ne remplirait que la moitié du but poursuivi.

Pâques doit, en effet, en souvenir de la Résurrection, tomber un dimanche ; personne n'a essayé de le contester. Or, d'après notre calendrier, les dimanches des années qui se suivent ne tombent pas aux mêmes dates. De là une oscillation dans la date du premier dimanche d'avril, oscillation faible, il est vrai, mais qui n'en détruit pas moins le résultat visé, c'est-à-dire la fixation de la fête qui règle toute l'année ecclésiastique.

Y aurait-il donc moyen de tourner cette seconde difficulté ? C'est ce que nous allons voir.

La durée de l'année est réglée par un phénomène d'ordre astronomique ; elle ne dépend donc pas du choix des habitants de notre planète.

Sans doute, nous pouvons commencer l'année au jour qu'il nous plaira, n'empêche que sa longueur reste toujours fixée par l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux équinoxes successifs du printemps. Sa valeur est égale à trois cent soixante-cinq jours plus une fraction, c'est-à-dire, en nombres ronds, à trois cent soixante-cinq jours cinq heures quarante-huit minutes ; je vous fais grâce des secondes qui varient un tant soit peu dans le cours des siècles et qui repassent périodiquement par les mêmes chiffres.

Et voilà où le problème s'embrouille, même pour les plus forts mathématiciens.

Nous ne sommes pas cause de ce fait que la terre n'accom-

plît pas un nombre entier de rotations pendant sa période de révolution autour du soleil.

Si nos années contenaient toujours trois cent soixante-cinq jours très exactement, nous serions en retard de cinq heures et quarante-huit minutes tous les ans sur les phénomènes astronomiques,

Jules César l'avait compris, mais il était tombé dans une autre faute en supposant l'année égale à trois cent soixante-cinq jours six heures, et en adoptant une année de trois cent soixante-six jours tous les quatre ans sans exception.

L'erreur de onze minutes environ qu'il commettait s'accumula peu à peu, si bien que le Pape Grégoire XIII dut opérer la réforme connue sous le nom de *grégorienne*.

Actuellement, nous sommes à jour, mais ce n'est pas encore parfait, au dire des nouveaux réformistes.

Remarquez, en effet, que les nombres trois cent soixante-cinq et trois cent soixante-six ne sont pas divisibles par sept. Il s'ensuit qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais dans une année un nombre entier de semaines de sept jours ; donc, au bout de cinquante-deux semaines, comme les jours se suivent dans un ordre invariable, il faudra, pour finir l'année, ajouter encore un jour ou deux

Si le 1<sup>er</sup> janvier est un *dimanche*, le 1<sup>er</sup> janvier suivant sera un *lundi* dans les années ordinaires et un *mardi* dans les années bissextiles.

Que propose-t-on pour remédier à cet état de choses ? Différentes combinaisons plus ou moins compliquées. Je n'en retiendrai qu'une :

On pourrait, dit-on, commencer en fait toutes les années par un dimanche ; les quantités du mois correspondraient tous à des jours identiques de la semaine. Et le jour restant à la fin de l'année, qu'en ferait-on ?

Ce lundi malencontreux serait neutre, on l'éliminerait comme jour férié et supplémentaire, et le jour suivant qui serait le 1<sup>er</sup> janvier serait déclaré dimanche.

Pour les années bissextiles, on inventerait deux jours neutres et le problème serait résolu.

Mais pour nous autres catholiques, qui croyons à la consécration divine de la semaine et du dimanche, nous ne som-

mes pas libres de déclarer *dimanche* un lundi et un mardi quelconque.

Même au moment de la réforme, lorsque le pape Grégoire XIII ordonna que le lendemain du 4 octobre 1582 s'appellerait le 15 et non le 5, le Saint-Père se garda bien de changer l'ordre des jours de la semaine, et les dates seules furent en cause.

Cette raison me semble péremptoire, et puisque nous ne pouvons, d'autre part, influer sur la marche de la terre autour du soleil, le problème tel qu'il est posé me paraît insoluble dans le sens où les nouveaux réformistes voudraient nous imposer leurs vues.

Abbé TH. MOREUX,

*directeur de l'Observatoire de Bourges.*

*(La croix, Paris.)*

---

### Bibliographie

---

— PREMIÈRES NOTIONS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE ET LEÇONS DE CHOSSES RELIGIEUSES. Un beau volume in-8° illustré, cartonné, 2 fr. Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

L'objet de ce petit livre est de présenter un exposé exact de la doctrine chrétienne, de telle façon que les enfants puissent comprendre sans effort.

— UN MOIS DE MARIE CHEZ SOI, pouvant servir pour les réunions à l'église, et spécialement à l'usage des personnes qui ne peuvent assister aux exercices de la paroisse. — Comprendant pour *chaque jour* une Méditation, une Lecture, un *Trait*, une *Histoire*, par l'abbé A. SAULNIER, prêtre du diocèse de Versailles. 1 vol. in-16 (268 pages), 2 fr. 50; *franco*, 2 fr. 75. Librairie GABRIEL BEAUCHESNE & C<sup>ie</sup>, ancienne librairie Delhomme et Briguet, rue de Rennes, 117, Paris (6°).

---

## Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente, chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous, l'unité ; \$2. 40 la douzaine. — Toutefois, *l'Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle, » l'auteur s'est proposé : 1° de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2° d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes—quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

---

## Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308<sup>3</sup>, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises au neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

**OUVRAGE GARANTI.**

Une visite est sollicitée.

## LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON  
(FRANCE).

**LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE** AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Édition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — GRAVURE DE PANNEMAKER. — 524<sup>e</sup> Édition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages.

Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE :

**LA VIE AU PENSIONNAT** — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon ; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix ; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXVIII-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$ 1.00.

**LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT.** Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE, *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXII-256 pages. broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE : *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de XVI-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir* (9<sup>me</sup> édition.) — Un beau volume in-16 raisin de XII-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge, \$ 1.00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3.00.

**L'ENFANT DE DIEU**, ou LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME, par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. Barvork (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 jésus de XVI-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1.00.

**SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE**, en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE. I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. III. *La Conscience*. IV. *Le Pêché*. — Seizième édition. Un volume grand in-16 de XVI-224 pages. Broché, \$ 0.63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE : *Le Symbole des Apôtres*. Quatorzième édition. Un volume grand in-16 de XII-416 pages. Broché, \$ 1.13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1.38. TROISIÈME PARTIE : *La Grâce, la Prière, les Sacrements*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de XII-572 pages. Broché, \$ 1.50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1.75.